



**MISSION D'OBSERVATION CONJOINTE DE L'UNION AFRICAINE ET DE  
LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE  
CENTRALE POUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE  
DU 27 AOUT 2016 EN REPUBLIQUE GABONAISE**

**DECLARATION D'ARRIVEE**

**Libreville, République Gabonaise, le 22 août 2016-** La Commission de l'Union Africaine (CUA) et le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) annoncent l'arrivée, en République Gabonaise, de leur Mission Conjointe d'observation dans le cadre de l'élection présidentielle prévue pour le 27 août 2016. La Présidente de la Commission de l'Union Africaine (CUA) **Son Excellence Dr Nkosazana Dlamini ZUMA** et **Son Excellence Monsieur Ahmad ALLAM-MI**, Secrétaire Général de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) ont décidé de déployer cette Mission en vue de suivre, d'évaluer et de rendre compte du déroulement du processus électoral.

La Mission Conjointe d'Observation Electorale de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) est conduite par **Son Excellence Monsieur Cassam UTEEM**, ancien Président de la République de Maurice et de **Son Excellence Monsieur Abou MOUSSA**, ancien Représentant Spécial du Secrétaire Général du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

La Mission comprend soixante-quinze (75) observateurs dont douze (12) observateurs de long terme déployés depuis le 7 août 2016. Cette Mission est composée d'ambassadeurs accrédités auprès de l'Union Africaine, de membres du Parlement Panafricain, de responsables de commissions électorales, d'experts en matière électorale et de membres d'organisations de la société civile africaine.

Ces observateurs proviennent de trente-deux (32) pays africains<sup>1</sup>.

La Mission observera l'élection présidentielle en République Gabonaise à la lumière des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2012, de la Déclaration de l'OUA/UA de 2002 sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique, des Directives de l'UA de 2002 pour les missions d'observation et de suivi des élections, du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, de la Déclaration de Brazzaville du 07 Juin 2005 qui étend les compétences du Secrétariat général de la CEEAC aux questions électorales, ainsi que du cadre légal en vigueur pour l'organisation des élections, dont la présidentielle du 27 août 2016 en République Gabonaise.

---

<sup>1</sup>L'Angola, l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap Vert, le Congo, les Comores, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Libéria, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, la République Centrafricaine, la République Arabe Sahraouie Démocratique, la République Démocratique du Congo, la République de Maurice, la République Démocratique de Sao Tomé et Principe, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, le Tchad, le Togo et la Tunisie.

La Mission fera une observation indépendante, professionnelle et impartiale de la conduite des élections. Cette observation portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement des opérations électorales. Par ailleurs, elle rencontrera les autorités politiques du pays, les responsables des forces de défense et de sécurité, les institutions en charge des élections, les partis politiques, les médias, les responsables d'organisations de la société civile et les représentants de la communauté internationale présents en République Gabonaise. La Mission interagira également avec les autres Missions d'Observation déployées sur le terrain.

La Mission Conjointe UA - CEEAC tiendra deux (2) conférences de presse les 24 et 29 août 2016 à 15 heures précises à l'Hôtel Boulevard de Libreville. La première rendra public son rapport pré-électoral et la seconde présentera ses conclusions préliminaires et ses recommandations sur le déroulement des élections.

La Mission Conjointe UA - CEEAC, arrivée au Gabon le 19 août 2016, doit y séjourner jusqu'au 3 septembre 2016. Son secrétariat est basé à l'Hôtel Boulevard de Libreville.

La Mission tient à remercier les autorités de la République Gabonaise pour l'invitation qui lui a été adressée et pour toutes les dispositions qu'elles voudront bien prendre en vue de faciliter son travail.

Fait à Libreville, le 22 août 2016

Pour la Mission,

**Son Excellence Monsieur Cassam UTEEM**

Chef de la Mission

**Pour toute autre information, veuillez contacter la Coordination de la Mission conjointe UA-CEEAC :**

**Ms Karine Kakasi Siaba : +241 07 93 16 88**

Unité de la Démocratie et de l'Assistance Electorale (UDAE)  
Département des Affaires Politiques | CUA

**Dr Pierre Siméon Athomo-Ndong : +241 04 16 90 29 et +241 06 26 10 56**

Chef de l'Unité d'Appui Electoral de le CEEAC

**Dr François Sadiki Koko : +241 04 53 28 83 et +241 06 20 39 21**

Expert –Analyste en Alerte Rapide de la CEEAC

**Pour toute information concernant les médias, veuillez contacter :**

**M. Michael Fikre : +241 07 35 01 38**

Direction de l'information et de la communication | CUA